

Charleroi, le 11 octobre 2002

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration
du 28 septembre 2002 à Amay

La séance est ouverte à 14h30 sous la présidence de M. Daniel OGER, président. Sont également présents MM. Henri DOUHA, Pierre VAN de VELDE, Philippe LOMBART, André BREDA, Jean-François CULOT, Claude BIKADY, Daniel HALLEUX, Maurice ADAM (invité) et Fabrice GROBELNY.

S'est excusé : M. Jean-Marie PIRON.

Avant d'entamer la réunion, le Président souhaite la bienvenue à M. ADAM qui est pressenti pour reprendre le *Pion f*.

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. du 1^{er} juin 2002 est approuvé sans observation particulière.
2. **Préparation de l'Assemblée générale extraordinaire de la F.R.B.E. du 19 octobre 2002**
 - à l'ordre du jour, trois points essentiels sont repris : la modification du budget (pour tenir compte des frais d'informatisation des résultats), la réforme des Championnats de Belgique et la nomination d'un délégué à la F.I.D.E.
 - le Président rappelle que l'A.G. ne se prononcera pas sur les points de modification aux règlements qui ont été transmis par M. BREDA à chacun des membres ;
 - M. DOUHA fait part de ses doléances relatives à l'activité du Président de la F.R.B.E., qui promet des choses mais ne les fait pas, voire agit en sens radicalement opposé ;
 - Selon M. BREDA, il y aurait à l'heure actuelle deux ou trois candidats pour le poste de directeur national des tournois ;
 - Interclubs nationaux : les listes de force des cercles participants sont publiées sur Internet, avec mention des titulaires par équipes ; les résultats continueront à être envoyés par cartes mais les cercles qui le peuvent sont également invités à les faire parvenir par voie automatisée ;
 - En ce qui concerne le poste F.I.D.E., la V.S.F. proposera vraisemblablement M. DE RIDDER.
3. **Rapport du Directeur des tournois.**
 - M. PIRON a fait parvenir tardivement son rapport sur disquette ; il n'est pas possible d'en prendre connaissance ;
 - Le tournoi de parties rapides 2002 aura lieu le 12 octobre 2002 à Charleroi, l'inter-ligues se déroulant en novembre 2002 toujours à Charleroi ;
 - M. BIKADY déclare avoir créé un forum de discussions pour la F.E.F.B. sur le site Internet ; à cette occasion, M. WANTIEZ a demandé ce qu'il en était du tournoi de parties rapides qui devait se jouer une semaine plus tard ; il s'avère que rien n'était fixé et personne, parmi les membres du Conseil, ne s'est inquiété de la compétition ; M. BIKADY estime qu'il faut faire un pas dans le sens d'une meilleure communication et que le rôle du Président est notamment de s'assurer que les compétitions prévues ont bien

lieu ; M. OGER accepte la critique mais observe qu'il revient avant tout au directeur des tournois de le signaler lorsqu'un problème se pose dans l'organisation d'un tournoi relevant de sa responsabilité ; il se demande s'il n'y a pas lieu de poser la question de confiance à M. PIRON ; le Conseil autorise le Président à effectuer cette démarche.

4. Rapport du Délégué à la Jeunesse.

- Circuit J.E.F. : la 3^{ème} étape s'est déroulée de manière satisfaisante à Jodoigne (dans une école) avec 37 participants ; la 4^{ème} étape aura lieu à Woluwé-St Pierre le 10/11/2002 (organisation du Brussels Chess Club) et la 5^{ème} étape devrait se dérouler à Liège le 1/12/2002 (date sous réserve) ;
- Les stages rencontrent davantage de difficultés vu la faible disponibilité de M. WINANTS ; celui des vacances n'a pu avoir lieu ; une session devrait prendre place d'ici la fin de l'année mais les dates n'en sont pas encore arrêtées ;
- Stages de formation des Ligues : celui de la Ligue de Bruxelles-Capitale (voir réunion précédente) a commencé et semble se dérouler avec huit titulaires sur quatre jours différents et quatre sites (cercles) distincts ; la Ligue du Hainaut a également rentré un projet, avec huit dates arrêtées d'ici la fin de l'année pour quatre groupes (-1400, -1600, -1900 et Elite) ; elle demande un subside de ... 1440 euros !
Vu le budget ouvert lors de l'A.G. (2000 euros pour cinq ligues), le Conseil décide d'allouer 400 euros tant à la Ligue de Bruxelles-Capitale qu'à celle du Hainaut ; ces subsides pourront, le cas échéant, être revus à la hausse si le budget le permet, avec un maximum toutefois de 800 euros par ligue ;
- Championnat de Belgique Jeunesse 2003 : il aurait lieu à La Louvière dans une école ; le local est O.K. mais le logement ne serait possible que du vendredi au 2^{ème} samedi qui suit ; le Conseil marque son accord de principe sur une adaptation du calendrier en ce sens, les parties du premier vendredi débutant à 18h00.

5. Rapport du Responsable du Bulletin.

- M. CULOT déclare que le *Pion f* du mois d'août est paru tardivement parce que l'imprimeur principal comme celui de rechange avaient pris leurs congés aux mêmes dates ;
- Il fait savoir que deux candidats assez motivés se sont manifestés pour la reprise du Bulletin ; M. CULOT a préféré la candidature de M. Maurice ADAM qui, selon lui, a posé les bonnes questions au regard de la fonction à exercer.
- Invité par le Président à se présenter M. ADAM expose comme motivation qu'il n'a plus joué aux échecs depuis longtemps et qu'il a été surpris du désintérêt de certains affiliés pour le Bulletin lors des Championnats de Belgique qui se sont déroulés à Charleroi. Il compte abandonner la technique des copies et opter pour une impression couleurs ; au niveau de l'imprimerie, il ferait appel à un coordinateur général qui, si un imprimeur fait défaut, s'occupe d'en trouver un autre ; le dépôt postal se ferait à Liège X ; il donne un aperçu des tarifs qu'il a déjà négociés et s'enquiert des modalités de paiement (M. CULOT dispose d'un C.C.P. pour les besoins de l'expédition et le Trésorier paie les factures d'impression) ;
- L'attention de M. ADAM est appelée par le Président sur le nécessaire respect du budget prévu et sur le fait qu'il faut éviter les articles trop polémiques ; il lui est conseillé de faire savoir les dates ultimes de communication des articles ;
- M. VAN de VELDE suggère de faire paraître le carnet d'adresses deux fois par an (en octobre et en mars), proposition à laquelle le Conseil se rallie ; le Secrétaire souhaite par ailleurs la réintégration des dates d'interclubs nationaux dans le calendrier ;
- Le Conseil évaluera la qualité du travail de M. ADAM sur base des deux prochaines parutions.

6. Rapport du Trésorier.

- Les cercles d'Arlon et Malmédy se sont acquittés de leurs dettes fédérales ; par contre, le cercle de Dardania n'a rien payé ;
- Ristourne aux Ligues : jusqu'à présent, M. LOMBART n'a rien reçu des Ligues de Namur-Luxembourg et de Bruxelles-Capitale ;
- Un avant-projet de budget 2003 est soumis par M. LOMBART au Conseil ; M. HALLEUX donne le détail de ses actuelles dépenses de secrétariat interne ; le Conseil décide de supprimer deux postes : le poste d'administration « Vice-présidence » (jugé superflu) et le poste « Cours d'arbitrage » (pas de session en 2003) ; le poste d'administration « direction des bulletins » est, quant à lui, réévalué ; le Conseil examinera le projet de manière plus approfondie en décembre.

7. Rapport du Responsable du secrétariat interne.

M. HALLEUX déclare avoir déjà tout dit ; il observe toutefois que s'il procède à la mise à jour de ses pages Internet, la page d'accueil n'est, elle, pas adaptée en conséquence ; il souhaite que ce problème soit réglé.

8. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

- M. VAN de VELDE expose qu'un nouveau cercle a été créé dans le Hainaut : le 548 Caïssa Europe à la Boverie ;
- Par ailleurs, il note la réaffiliation d'office des joueurs du 546 Caïssa Mons-Hainaut et du cercle « Dardania » ;
- M. DOUHA observe qu'il n'a toujours pas reçu les résultats des Interclubs du Hainaut ni du Championnat du Hainaut ; le problème, semble-t-il, devient chronique pour cette Ligue ;
- M. DOUHA signale également avoir reçu une lettre d'excuses de M. HIAS pour réclamation(s) injustifiée(s) concernant sa cote Elo.

9. Discipline – Cas DENOOSE

- le Président donne lecture de la lettre du 3 septembre 2002 de M. BECQUART, dans laquelle celui-ci affirme qu'à l'instigation de M. Daniel DENOOSE, le cercle Caïssa Mons-Hainaut a affilié des joueurs fictifs et que des résultats imaginaires ont été introduits pour fausser le classement Elo.
- Le Conseil, estimant que de tels faits doivent donner lieu à sanctions s'il sont avérés, décide de tenir une réunion spéciale à laquelle MM. BECQUART et DENOOSE seront convoqués, afin qu'ils soient entendus avant que d'éventuelles sanctions soient prises à leur égard. Cette réunion pourrait se tenir le jeudi 24 octobre 2002 à 19h00 au cercle d'Amay, mais la date définitive est laissée à l'appréciation du Président.

10 Divers.

La prochaine réunion normale du Conseil est fixée au samedi 14 décembre 2002 à 14h00 au local du cercle de Charleroi.

La séance est levée vers 19h15.

Fabrice GROBELNY
secrétaire